



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Agence Parcs Canada
635, 8^e Avenue S.-O., bureau 1300
Calgary (Alberta) T2P3M3
Télécopieur : 403-292-4475

AMENDMENT / MODIFICATION

004

Tender To: Parks Canada Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: l'Agence Parcs Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Agence Parcs Canada
Bureau 1300
635, 8^e Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P3M3

Title-Sujet Démolition de l'écloserie et du Bureau principal des gardes de parc, et remise en état du terrain, Parc national Jasper		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P420-16-5141/A		Date: 22 août 2016
GETS Reference No. - No de reference de SEAG PW-16-00741514		Amendment No. - N° de la modif. 004
Solicitation Closes:		
at - à 14 h	on - le 25 août 2016	Time Zone - Fuseau horaire MDT - HNR
F.O.B. - F.A.B.		
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Jen Maheu		
Telephone No. - No de téléphone (403) 292-8502		Fax No. - No de FAX: (403) 292-4475
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: See Herein - Voir ici		

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)

Vendor/Firm Name	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Titale - Titre	
Telephone No. - N° de telephone: _____	
Facsimile No. - N° de télécopieur: _____	
Signature	Date

Modification 04

La présente modification vise à répondre aux questions posées dans le cadre de l'appel d'offres 5P420-16-5141/A.

A. DATE DE CLÔTURE DE L'APPEL D'OFFRES

La date de clôture de l'appel d'offres n° 5P420-16-5141/A, dont le sujet était Démolition de l'écloserie et du Bureau principal des gardes de parc, et remise en état du terrain, Parc national Jasper, est repoussée du 24 août 2016 au 25 août 2016 à 14 h, heure avancée des Rocheuses (HAR).

QUESTIONS ET RÉPONSES:

- Q9 Quelles peintures d'extérieur et d'intérieur contiennent une forte concentration de plomb?
A9 Selon le cadre de référence (Portée des travaux, section 1.b), le revêtement extérieur du bâtiment abritant les bureaux contient de la peinture à base de plomb. Selon la section 2.b, le revêtement extérieur de la maison contient de la peinture à base de plomb. L'intérieur de la maison contient également de la peinture à base de plomb, comme l'indique le rapport d'analyse du 3 mai 2016, qui est inclus après la section 02 83 10. L'intérieur du bâtiment abritant les bureaux ne contient pas de peinture à base de plomb.
- Q10 Quelle peinture est lixiviable?
A10 Aucune analyse de la lixiviation des bâtiments n'a été réalisée, car il sera possible de prévenir la lixiviation lorsque les éléments des structures seront recouverts d'un composé d'isolement du plomb, par exemple Ecobond.
- Q11 Quel bâtiment contient une forte concentration de plomb?
A11 L'extérieur du bâtiment abritant les bureaux et de la maison contient plus de 600 parties par million (ppm) de plomb, une quantité correspondant à la définition d'un déchet dangereux. L'intérieur de la maison contient des concentrations de plomb dépassant 600 ppm, ce qui correspond à la définition d'un déchet dangereux. Prière de consulter le rapport d'analyse de la peinture au plomb du 3 mai 2016, qui figure à la suite de la section 02 83 10.
- Q12 La maison contient-elle de l'amiante ou du plomb?
A12 Toute l'amiante a été enlevée. L'extérieur et l'intérieur de la maison contiennent du plomb. Voir le rapport sur les matières dangereuses dans les spécifications.
- Q13 Ces spécifications doivent être clarifiées, parce qu'il n'est pas possible de demander aux entrepreneurs de faire une inspection des lieux et de confirmer la présence de toutes les matières dangereuses. D'ordinaire, une agence d'analyse embauchée par le propriétaire mène une enquête et présente un rapport sur les secteurs qui doivent être considérés comme abritant des matières dangereuses.
A13 L'entrepreneur est chargé de déterminer les quantités.
- Q14 Il faut fournir des précisions, car, à moins de connaître le volume de matières dangereuses, nous ne pouvons pas fournir de proposition de prix. Il n'est pas possible de proposer un prix à moins que les corps de métiers chargés de l'enlèvement des matières dangereuses connaissent la quantité de matières dangereuses à enlever.
A14 L'entrepreneur est chargé de déterminer les quantités.
- Q15 Veuillez confirmer le diamètre et la profondeur de ces deux puits.
A15 Le puits Dumpleton (11U0431159 - 5864847) fait 25 m (diamètre extérieur du tuyau d'acier - 6,75"); le puits de l'Administration (11U0430940 - 5864970) fait 21 m (diamètre extérieur du tuyau d'acier - 9")

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.